

Pour une Finance toujours plus durable

Opinions, analyses et
perspectives de votre Banque
de confiance

4^e Newsletter
Février 2024

BPS (SUISSE)
durabilité des investissements/03

La durabilité dans le processus
de conseil/04

ESG: notation ou consensus/06

Factor Investing et ESG/08

Tendances ESG/10

Pilules de durabilité/12

IMPRESSUM

Rédaction:
BPS (SUISSE)
Marketing Service
Piazza Indipendenza 2
6830 Chiasso
marketing@bps-suisse.ch

Disclaimer

La présente publication n'a qu'un but informatif, ne constitue pas une offre et ne remplace en aucun cas l'avis qualifié requis avant toute décision d'achat, notamment en ce qui concerne les risques qui y sont associés. Il est donc du devoir de l'investisseur individuel de consulter son conseiller financier. Les produits financiers décrits ici ne sont pas destinés aux personnes soumises à une juridiction qui limite ou interdit leur distribution à partir de la Suisse.



L'évolution de BPS (SUISSE) dans le domaine de la « durabilité des investissements »

La tendance à une plus grande intégration des critères de durabilité dans le domaine des conseils financiers et de la gestion d'actifs se poursuit, bien que la complexité croissante de la réglementation crée une certaine confusion, tant pour les fournisseurs de services financiers que pour les investisseurs.

Comment la demande d'investissements durables s'est-elle d'ailleurs comportée au cours de la période sous revue? La complexité et les performances de 2022 inférieures aux prévisions ont-elles eu un effet dissuasif sur les investisseurs privés? Si cela semble être le cas à première vue, les chiffres semblent le démentir. Un récent rapport de la banque canadienne RBC montre en effet que les flux liés aux investisseurs privés vers les fonds d'investissement durable ont augmenté également en 2023, au-delà de ce qui avait été observé en 2022.

Alors qu'aux États-Unis, cette thématique suscite peu d'engouement, en Europe, la tendance aux produits durables se poursuit, favorisant principalement les solutions en actions (à gestion tant active et thématique que passive). Les données montrent aussi que les produits labellisés «article 9» selon la SFDR affichent une plus grande solidité (autrement dit, un objectif clairement durable) que les produits conformes à l'article 8 (qui promeuvent les caractéristiques ESG). En revanche, les clients privés s'intéressent moins aux titres à revenu fixe.

Et qu'en est-il de la Suisse? Selon les statistiques publiées chaque mois par Swiss Fund Data, la croissance des actifs se poursuit à la fois en valeur absolue et en pourcentage du total des fonds: la masse des fonds placés en Suisse en octobre 2023 et classés comme durables s'élevait à 359 milliards de CHF, soit 27% du total, contre 251,6 milliards de CHF en octobre 2020, soit 20% du total.

C'est dans l'industrie, la plus fortement touchée par la complexité de la réglementation, que l'on observe un véritable changement de perception et de comportement. À titre d'exemple, reprenons une statistique de Morningstar, qui

montre que le nombre de nouveaux fonds en actions à caractère durable est à son plus bas niveau depuis 2014 et est également en baisse en termes de pourcentage après trois années de croissance. La série de déclassements de fonds passés de l'article 9 à l'article 8 – qui a eu lieu entre fin 2022 et début 2023 – a également témoigné de la crainte des gestionnaires d'actifs d'enfreindre les règles et d'être accusés d'écoblanchiment (*greenwashing*).

Dans cette newsletter, nous aborderons le thème de la réglementation en vigueur en Suisse, à savoir l'introduction des directives de l'ASB concernant les critères de durabilité dans le cadre des conseils en investissement à partir du 1^{er} janvier 2024.

Nous nous intéresserons aussi de plus près au monde des notations ESG: comment définir si un titre ou un émetteur peut être qualifié de «durable»? Est-il plus opportun de baser son analyse sur une autre technique? La contribution de Matteo Bosco, partenaire de Conser, nous permettra d'examiner cet élément sous un angle différent. Enfin, nous analyserons avec nos gestionnaires et conseillers si et comment la durabilité peut être considérée comme un facteur d'investissement sur une base quantitative et quelles sont les différentes perspectives des stratégies d'actions thématiques.

En terminant notre newsletter par les traditionnelles «pilules de durabilité», nous confirmons que la durabilité constitue un élément fondamental de la stratégie d'investissement de BPS (SUISSE).

Thinking sustainable n'est pas un slogan, mais une devise qui reflète la manière concrète dont BPS (SUISSE) mène les activités bancaires et gère les investissements.

Roberto Mastromarchi, CFA, CESGA
Vice-Président Direction Générale
Responsable de la Division Front de BPS (SUISSE)

LA DURABILITÉ DANS LE PROCES- SUS DE CONSEIL – NOUVELLES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

La place financière suisse est pionnière en matière de finance durable. Le concept de finance durable désigne toute forme de service financier qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (*Environmental, Social and Governance, ESG*) dans les décisions commerciales ou d'investissement au profit de la clientèle et de la société dans son ensemble.



Au niveau privé, la place financière suisse se targue en effet d'une longue tradition dans le domaine de la finance durable: dès les années 1980, les premiers instruments financiers durables ont été lancés dans le pays et dans les années 1990, la première société de gestion de patrimoine à se concentrer exclusivement sur les investissements durables voit le jour. Les établissements financiers suisses figurent parmi les principaux acteurs mondiaux de la création d'instruments financiers innovants en général et de la finance durable en particulier.

La question de la durabilité dans le secteur financier revêt une importance croissante, tant au niveau national qu'international. Pour la place financière helvétique, cette tendance peut représenter à la fois un défi et une grande opportunité.

L'État joue alors le rôle de médiateur, en menant un dialogue étroit avec l'industrie et les parties prenantes et en s'efforçant de mettre en place un cadre réglementaire optimal.

En Suisse, en revanche, le concept de finance durable est, au niveau institutionnel, assez récent.

Le 26 juin 2020, le Conseil fédéral a publié un rapport et des lignes directrices sur le développement durable du secteur financier. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de faire de notre place financière «l'un des principaux leaders mondiaux de services financiers durables». Cela implique une plus grande transparence dans la sélection des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, des normes élevées en matière de rédaction de rapport et une gestion appropriée des risques au niveau des produits.

“À l'avenir, les **clients** seront invités à indiquer leurs **préférences** en matière d'**ESG**”

Le 3 novembre 2021, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a publié la Communication 05/2021 sur la surveillance dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'écoblanchiment. Le terme d'écoblanchiment est utilisé lorsqu'une déclaration de durabilité contient des informations fausses ou susceptibles d'induire en erreur les consommateurs, les investisseurs et les autres acteurs du marché, ou lorsque des informations pertinentes pour leurs décisions sont omises.

Le 28 juin 2022, l'Association suisse des banquiers (ASB) a introduit un nouveau régime d'autorégulation dans le domaine de la finance durable prévoyant de nouvelles exigences minimales pour l'intégration de critères de durabilité dans les conseils en investissement et hypothécaires. Plus précisément, elle a publié les «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune» et les «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments».

Pour la première fois, les nouvelles lignes directrices établissent des dispositions contraignantes concernant l'intégration de critères ESG dans les conseils en investissement et les activités de gestion de patrimoine, ainsi que concernant le traitement du thème de l'efficacité énergétique dans les conseils en matière de prêts hypothécaires.

Sur le plan juridique, les directives relatives au secteur financier se fondent sur les dispositions de la loi sur les services financiers (LSFin). À l'avenir, les clients seront invités à indiquer leurs préférences en ma-

tière d'ESG, et les produits et services qui leur seront proposés devront s'y conformer. Il existe également des obligations spécifiques en matière d'information, de documentation et de rédaction de rapport en ce qui concerne l'identification des préférences ESG. Les prestataires de services financiers sont aussi tenus d'intégrer les questions ESG dans les programmes de formation et de formation continue de leurs conseillers à la clientèle. Grâce à des conseils compétents et à des informations transparentes sur les investissements durables, les prestataires de services financiers apportent une contribution importante à la prévention du blanchiment d'argent.

Concernant les directives sur les hypothèques, on note qu'elles prévoient que, dans le cadre du conseil en financement immobilier, les fournisseurs de prêts hypothécaires abordent avec la clientèle la question du maintien de la valeur à long terme et donc de l'efficacité énergétique du bien à financer. Dans ce contexte, la question des besoins prévisibles de rénovation d'un bien devra donc être traitée à l'avenir. De même, les clients seront informés des mesures d'incitation disponibles pour la rénovation des bâtiments et, s'ils ont besoin de conseils techniques ciblés, seront orientés vers des centres spécialisés indépendants. Les prestataires de services s'engagent en outre à dispenser à leurs conseillers à la clientèle une formation continue régulière sur les thèmes du maintien de la valeur à long terme et de l'efficacité énergétique des biens immobiliers.

Les nouvelles règles d'autorégulation, qui sont contraignantes pour les membres de l'ASB, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023, avec diverses périodes de transition pour permettre les préparatifs nécessaires.

L'ASB renforce ainsi la position de la place financière dans le domaine de la finance durable et apporte une contribution importante à une économie durable.

Le Conseil fédéral a également adopté, le 16 décembre 2022, le rapport sur la durabilité de la place financière. Grâce à la mise en œuvre de 15 mesures durant les années 2022-2025, la place financière suisse doit consolider sa position de leader mondial en matière de finance durable.

Pour l'avenir, il faudra encore s'attendre à des évolutions dans le domaine ESG tant sur le plan réglementaire qu'opérationnel; malgré les progrès encourageants réalisés jusqu'à présent, il reste beaucoup à explorer et l'objectif final est encore loin d'être atteint.

Me Alessia Prati Giulieri

Directeur, Responsable Legal & Compliance
BPS (SUISSE)

ESG: NOTATION OU CONSENSUS

Les critères de durabilité revêtent une importance croissante pour nombre d'investisseurs. Les notations ESG occupent donc une place centrale dans la prise de décision. Mais les évaluations varient beaucoup d'un prestataire à l'autre. Comment pouvons-nous donc être sûrs que les données prises en compte lors de l'évaluation de nos investissements reflètent réellement la durabilité recherchée?

L'expert Matteo Bosco nous en dit plus.



MATTEO BOSCO

Membre du conseil d'administration
Partner de Conser

BIOGRAPHIE

Actif depuis plus de 30 ans dans le secteur financier, Matteo Bosco a commencé sa carrière dans la finance d'entreprise pour des multinationales en 1991 au Credit Suisse à Zurich. Puis, à partir de 2000, il a dirigé les activités de gestion d'actifs du Credit Suisse en Italie et, à compter de 2009, celles d'Aberdeen Asset Management (aujourd'hui abrdn) dans la région Europe du Sud et en Suisse. Depuis 2017, il a contribué au développement de Conser ESG Verifier SA, dont il est associé depuis 2019.

M. Bosco, les critères dits ESG – environnementaux, sociaux et de gouvernance – sont au centre des discussions sur la durabilité, et servent de base à la prise de décision d'investissement en la matière. Comment une notation ESG peut-elle donner une idée fiable de la durabilité d'une entreprise dans laquelle investir?

Les notations servent à fournir une opinion indépendante sur la qualité des investissements. Les notations traditionnelles mesurent le risque potentiel liés aux principaux aspects économiques et financiers, complétés par des critères ESG, lesquels identifient des éléments de risques supplémentaires, environnementaux, sociaux et de gouvernance, pas toujours bien pris en compte. Il s'agit d'un complément d'information utile pour l'investisseur.

Comment expliquez-vous que certaines notations de durabilité relatives à une seule entreprise puissent beaucoup varier d'une agence à l'autre?

Les agences de rating ESG sont souvent apparues à l'issue de crises qui en avaient souligné la nécessité. Chacune présente ses propres caractéristiques ainsi qu'une lecture de la durabilité parfois différente des autres.

Vous travaillez pour Conser, qui a développé sa propre méthodologie de notation ESG. Pouvez-vous nous en dire plus sur son fonctionnement et sur le consensus?

Conser a été fondée en 2007 à Genève en tant que société spécialisée dans les investissements durables afin de fournir une solution efficace à ses clients, déstabilisés par les conclusions divergentes des agences de notation ESG et des gestionnaires

spécialisés. Soucieuse de prendre en compte la diversité des méthodologies, Conser a développé dès 2015 l'ESG Consensus®, qui recueille l'opinion qualifiée prévalant sur le marché sur la qualité d'un émetteur. En agrégeant ces points de vue avec d'autres indicateurs pour chaque titre du portefeuille, Conser est en mesure de fournir une évaluation indépendante solide de la crédibilité ESG.

Quelle est la place de Consensus® dans l'univers des agences de rating ESG?

Ces agences fournissent une interprétation spécialisée fiable concernant la qualité d'un émetteur, servant souvent de base aux décisions d'investissement des gestionnaires de fortune. Certains gestionnaires ont construit leurs propres notations internes afin de prendre en compte de nombreux aspects fonda-

“En l'absence d'une norme commune acceptée, il est recommandé de faire vérifier la crédibilité de la durabilité d'un portefeuille financier.”

mentaux à leurs yeux. Toutefois, en l'absence d'une norme d'évaluation commune, il s'avère nécessaire de disposer d'un outil indépendant permettant à l'acheteur de vérifier, de comparer et de choisir. Conser dispose à cet égard d'une expérience éprouvée et reconnue, basée sur l'intelligence collective.

Les notations ESG sont basées sur les données communiquées et publiées par les entreprises. Quelle est l'importance de la transparence des entreprises et de la publication d'un rapport en matière de durabilité?

Les nouvelles technologies utilisées par les gestionnaires et les agences de rating pour vérifier les déclarations des entreprises comprennent l'intelligence

artificielle, la géolocalisation, l'utilisation d'applications, d'appareils intelligents et d'images satellites, et la lecture automatisée des textes publiés par les entreprises. Ces dernières doivent être en mesure de prouver la véracité de leurs déclarations afin de ne pas s'exposer au risque d'écoblanchiment.

Vous avez une grande expérience dans le secteur financier. Comment a évolué ces dernières années la prise de conscience des banques et des gestionnaires d'actifs concernant la durabilité des investissements?

Si certains instituts financiers se sont distingués au fil du temps par leur prise en compte de la durabilité sous la pression de leurs clients, la sensibilisation générale des banques et des gestionnaires d'actifs s'est considérablement accrue récemment sous l'impulsion d'une réglementation exigeant plus de transparence et de rigueur.

Les législateurs, surtout européens, envisagent de réglementer aussi la production des notations ESG afin de les uniformiser: pensez-vous que ce soit la bonne direction à prendre?

La réglementation des fournisseurs de notations sera cruciale pour certains aspects tels que la transparence des méthodologies et les conflits d'intérêts susceptibles de fausser les notations. D'autre part, il existe des points de vue divergents concernant l'uniformisation, qui pourrait entraîner une trop grande simplification pour les investisseurs et un appauvrissement des analyses.

En conclusion, pensez-vous que les notations ESG actuelles resteront l'outil central de prise de décisions en matière de durabilité?

La législation appelle à plus de transparence de la part des entreprises, tandis que les nouvelles technologies permettent de mieux évaluer l'adéquation entre leurs déclarations et leurs activités, y compris en ce qui concerne les impacts réels. Dans ce contexte, les agences de notation conserveront leur rôle fondamental de vérificateurs à condition de savoir gérer leurs conflits d'intérêts.

Interviewé par:

Michelle Moro, CESGA
Asset Management, gestionnaire BPS (SUISSE)

FACTOR INVESTING ET ESG

Ces dernières années, les investisseurs ont manifesté un intérêt croissant pour les entreprises dont les activités économiques sont durables sur le plan environnemental, dont les relations avec leurs employés et les communautés au sein desquelles elles opèrent sont équitables, et dont la gouvernance est en adéquation avec des valeurs éthiques universellement reconnues. Comme chacun sait, ces normes de comportement sont généralement désignées par l'acronyme ESG.

En général, la stratégie consistant à sélectionner systématiquement des actifs d'investissement sur la base d'une évaluation quantitative de caractéristiques spécifiques est appelée «investissement factoriel» (Factor Investing). La création d'un portefeuille d'investissement basé sur l'évaluation des aspects ESG a donné naissance à l'investissement

Par exemple, d'un point de vue opérationnel, l'absence de gestion des risques ESG par les entreprises pourrait entraîner des événements indésirables tels que des catastrophes environnementales, des cas de fraude et de corruption et des procès avec des employés ou des consommateurs. D'un point de vue financier, la gestion ESG représente une opportunité: la préférence



factoriel ESG (ESG Factor Investing). Compte tenu de l'attention accrue portée par les investisseurs à ces thèmes et de leur sensibilisation en la matière, l'investissement factoriel ESG a fortement gagné en popularité récemment, tant en termes de recherche universitaire que d'offres de produits.

Outre la prise en compte des préférences des clients, l'intégration des évaluations ESG dans les processus d'investissement est guidée par l'hypothèse que ces facteurs ont un impact sur l'activité économique des entreprises et, par conséquent, sur leurs performances sur les marchés financiers.

des investisseurs pour les entreprises aux normes ESG élevées garantit un flux de capitaux plus important et en réduit les coûts. Ces dynamiques ont un impact économique sur le bilan des entreprises, rendant les «meilleures de la classe» (best-in-class) plus rentables et économiquement viables à long terme.

Toute performance supplémentaire générée par les avantages des facteurs ESG est appelée dans le jargon une prime de facteur de risque (*Risk Factor Premium*). Des preuves empiriques fondées sur des données historiques confirment la présence d'une prime de facteur de risque ESG pour les porte-

feuilles composés de titres d'entreprises aux normes ESG élevées. Par exemple, des chercheurs de l'Université de New York ^[1] ont mis en évidence un lien positif entre la qualité des pratiques ESG des entreprises et leurs performances sur les marchés boursiers aux États-Unis. Des recherches menées par l'OCDE ^[2] ont élargi l'analyse en intégrant des données mondiales et ont montré que les entreprises aux pratiques ESG fortement ancrées ont tendance à afficher une volatilité plus faible sur le marché boursier et une probabilité moins élevée d'obtenir des rendements extrêmement négatifs.

Il existe plusieurs méthodologies pour inclure les critères ESG dans les processus d'investissement afin d'essayer de *générer* la prime du facteur de risque ESG. Dans les méthodes top down, les caractéristiques ESG des titres sont évaluées quantitativement et les moins bons sont exclus; dans l'approche bottom up, le portefeuille est construit à partir des «meilleurs de la classe» selon les critères sélectionnés. Ces méthodes ont toutefois fait l'objet de critiques: la sélection de titres présentant des normes ESG élevées expose à d'autres facteurs de risque

“La préférence des investisseurs pour les **entreprises aux normes ESG élevées** garantit un flux de capitaux plus important et en réduit les coûts.”

traditionnellement connus dans la littérature spécialisée. Par exemple, des études montrent que les normes ESG ont une incidence positive sur la «rentabilité» et la «qualité» d'une entreprise (les sociétés plus rentables affichant des bilans plus solides peuvent se permettre d'avoir des normes ESG plus élevées). Ainsi, en s'exposant au facteur de risque ESG, les investisseurs s'exposent également aux facteurs «qualité» et «rentabilité».

Compte tenu de ces critiques, une méthodologie permettant de quantifier avec précision l'impact de la prime de risque ESG sur les portefeuilles d'actions a été proposée dans un article récemment publié sur le SSRN ^[3]. Grâce à une approche innovante, les chercheurs de l'Université de Zurich ont conçu des portefeuilles présentant différents niveaux de normes ESG

par rapport à un indice de référence et ont neutralisé l'exposition collatérale à d'autres facteurs de risque. Cette approche plus souple et plus contrôlée permet de quantifier l'impact réel de la notation ESG rela-



tivement plus élevée par rapport à l'indice de référence. Les résultats montrent qu'un portefeuille dont l'exposition aux facteurs ESG est supérieure de 25% à celle de l'indice de référence (S&P 500) a généré des rendements significativement plus élevés sur la période analysée (2013-2022), avec une volatilité systématiquement plus faible. Cela permet d'obtenir un ratio de Sharpe plus élevé avec une faible *tracking error*. En d'autres termes, le facteur de risque ESG a généré une prime positive (alpha).

L'intégration des critères ESG dans l'élaboration des portefeuilles devient essentielle pour les gestionnaires d'actifs. Ces derniers doivent répondre aux besoins des clients – qui sont de plus en plus attentifs à ces aspects – tout en essayant de maximiser les performances. Ces dynamiques offrent une opportunité: la concurrence soutient l'innovation qui promeut une plus grande transparence des données ESG et un développement de modèles innovants pour des portefeuilles plus stables et plus performants. Tout cela est bénéfique pour l'environnement, les clients et l'industrie.

^[1] T. Whelan et al, ESG and financial performance: Uncovering the relationship by aggregating evidence from 1,000 plus studies published between 2015-2020, New York: NYU STERN Center for sustainable business.

^[2] R. Boffo, R. Patalano, Esg investing: Practices, progress and challenges, 2020.

^[3] Marc Weibel, Tsuyoshi Iwata, A Factor-Tilt Approach to ESG Investing

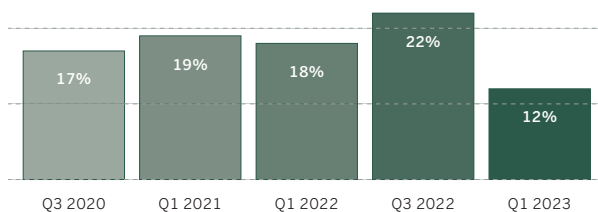
Vito Zaccardo
Portfolio Manager BPS (SUISSE)

Tendances ESG

En 2023, les guerres et les conflits ont dominé le paysage mondial et continueront très certainement de le faire en 2024, ce qui pourrait encore mettre à l'épreuve la détermination des marchés et des investisseurs.

Ce climat d'incertitude, associé au phénomène de «course à la performance» qui a explosé après l'année désastreuse de 2022, a suscité une perte d'intérêt de la clientèle pour l'ensemble de l'univers ESG, la durabilité n'étant désormais plus au cœur des entretiens menés avec elle.

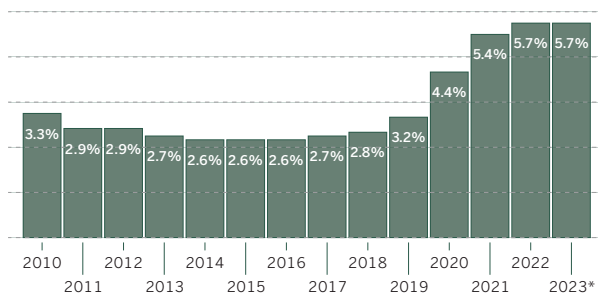
Pourcentage d'entretiens avec les clients au cours desquels ceux-ci soulèvent la question des investissements durables



Source: NextWealth

Ce même phénomène est confirmé par les données relatives aux flux vers les fonds durables qui, en 2023, ont connu un ralentissement sensible de leur croissance, voire ont diminué dans le cas des nouveaux fonds lancés.

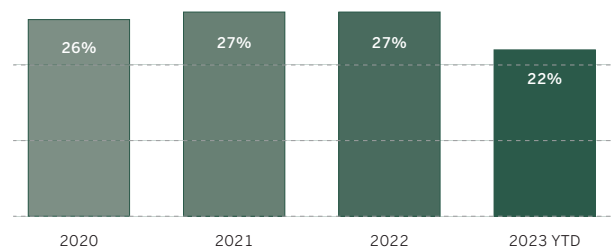
Pourcentage des actifs sous gestion (AuM) des fonds durables par rapport au total des AuM des fonds mondiaux combinés entre stratégies actives et stratégies passives (en millions de dollars)



* Latest bar is July 2023

Source: RBC - ESG Stat Pack Edition septembre 2023

Pourcentage des nouveaux fonds durables par rapport au total des lancements par an



Source: RBC - ESG Stat Pack Edition septembre 2023

En raison des changements réglementaires nébuleux en Europe, ainsi que de la rhétorique politique de plus en plus clivante aux États-Unis, une année encore difficile semble s'annoncer pour les investissements axés sur l'environnement, le social et la gouvernance en 2024.



Sous un angle plus optimiste, les produits ESG afficheront une certaine stabilité au cours de 2024. Dans tous les cas, pour augmenter le nombre d'investisseurs ESG, les gestionnaires de fortune devront déployer de réels efforts et s'appliquer à sensibiliser davantage la clientèle aux investissements durables et à renforcer leur intérêt pour ce thème. Le défi consistera en outre à concilier les différentes exigences des régimes réglementaires dans le monde entier, en veillant à ce que leurs efforts viennent à bout de toute confusion et apportent de la clarté.



“Pour augmenter
le nombre
d'**investisseurs ESG**,
les gestionnaires
de fortune devront
déployer de réels
efforts ”

Les éléments moteurs ne manquent pas dans ce domaine et, à partir de 2024, certains aspects seront en effet appelés à jouer un rôle croissant.

Les «**émissions de scope 3**» sont des émissions indirectes produites en amont et en aval de la chaîne de valeur d'une entreprise. Si ces émissions sont souvent plus difficiles à mesurer et à contrôler que celles des scopes 1 et 2, elles représentent une part importante de l'empreinte environnementale d'une entreprise. À partir de l'année prochaine, la pression sera plus forte pour suivre et réduire ces émissions. Les entreprises devront donc travailler en étroite collaboration avec leurs fournisseurs et leurs clients afin d'identifier et de mettre en œuvre des stratégies de réduction.

L'**économie circulaire** est un modèle de production et de consommation qui vise à éliminer le gaspillage et la pollution. Il s'agit de concevoir des produits pouvant être facilement réparés, réutilisés ou recyclés, ainsi que de prolonger la durée de vie des produits grâce à l'entretien et aux améliorations.

Dans les années à venir, il est prévu que les entreprises épousent de plus en plus ces principes, ce qui conduira au développement de nouveaux produits et services conçus en vue d'une économie circulaire, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes de réduction des déchets et de recyclage.

La **transition vers les sources d'énergie renouvelables**, telles que l'énergie éolienne et solaire, est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. On observe clairement une tendance à la hausse de l'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, qui permettra d'atténuer l'impact sur l'environnement et de réaliser des économies en termes de consommation et de coûts énergétiques.

Les **solutions fondées sur la nature** sont des actions qui se fondent sur les systèmes naturels (planter des arbres, restaurer des zones humides et protéger les forêts) pour relever les défis environnementaux, tels que le changement climatique et le déclin de la biodiversité. On s'attend à ce que les entreprises adoptent de plus en plus de solutions contribuant à créer des avantages sociaux et économiques en réduisant leur impact environnemental.

En 2024, l'évolution vers la double matérialité devrait se poursuivre: il s'agit de la prise en compte de l'impact des questions ESG sur les entreprises, mais aussi de celui des entreprises sur l'environnement et la société. Les autorités de régulation et les acteurs du marché ont de plus en plus conscience du fait que seule l'intégration de cette double perspective permettra de cerner le profil général d'une entreprise en matière de durabilité.

Marco Guidazzi, CFA, CESGA
Conseil en investissement BPS (SUISSE)

PILULES DE DURABILITÉ

Peut-on vraiment alimenter les avions en graisses et en sucres?

(source [bbc.com](#): – *Can we really fuel planes with fat and sugar?*, BBC Future)

C'est une première mondiale. Un vol transatlantique alimenté uniquement en biocarburants a récemment été opéré avec succès: le Boeing 787 de Virgin Atlantic n'était pas propulsé par des combustibles fossiles, mais par des biocarburants aéronautiques durables (*Sustainable Aviation Fuel*, ou SAF) composés de sucres et de graisses résiduelles. Certains émettent toutefois des doutes quant à cette «solution du futur». Certes, la biomasse nécessaire à la production de biocarburants, qui peut provenir d'un large éventail de sources (matières végétales, déchets alimentaires ou même algues), devrait permettre d'émettre 70% de CO₂ de moins que le carburant classique, mais le problème est l'énorme quantité de biomasse requise pour alimenter une industrie aussi gourmande en carburant que l'aéronautique. Selon un article universitaire publié en août dernier, la culture et l'utilisation de la canne à sucre destinée à la production de biocarburants pour les avions commerciaux nécessiteraient 1,25 million de kilomètres carrés de terrain, soit l'équivalent de la superficie des États de la Californie, de l'Oregon, de Washington, du Nevada et de la Louisiane réunis. Et certains experts estiment que l'ensemble de la flotte aéronautique mondiale ne pourrait pas être exploitée si seules des sources de biomasse résiduelle étaient utilisées. L'industrie aéronautique est actuellement responsable d'environ 3,5% des émissions de gaz à effet de serre, soit à peu près autant que le Japon à lui seul, l'un des plus gros émetteurs au monde.

La crise climatique n'est pas maîtrisée, les plans appliqués par les pays ne réduisent pas les émissions, mais les augmentent.

(source Bloomberg ESG news)

Pour l'ONU, le monde est en train de perdre la bataille du climat. «Nous ne maîtrisons pas le problème. L'heure n'est pas aux petites retouches», a déclaré le Secrétaire général António Guterres. L'organisation a examiné les plans d'action de plusieurs États pour en déterminer l'impact. L'étude a révélé que s'ils étaient mis en œuvre, la planète produirait encore 51,6 gigatonnes d'émissions de gaz à effet de serre en 2030, soit près de 9% de plus qu'en 2010.

L'amélioration est réelle par rapport aux 10,6% identifiés dans le rapport 2022, mais elle n'est pas suffisante. Il y a deux ans à peine, lors du sommet sur le climat qui s'est tenu à Glasgow, en Écosse, les États se sont engagés à réduire leurs émissions de 45% d'ici 2030. Un objectif qui aurait offert la possibilité d'une stabilisation du réchauffement climatique au niveau planétaire, et qui devient de plus en plus inaccessible.

En effet, les progrès réalisés sont trop lents. «Le fossé entre ce qui est nécessaire et ce qui se passe est plus préoccupant que jamais», a conclu le Secrétaire général.

Michelle Moro, CESGA

Asset Management, gestionnaire BPS (SUISSE)

Roberto Mastromarchi,
Vice-président de la Direction générale,
Responsable de la Division Front-Office

Direction générale
Via Giacomo Luvini 2a, CH-6900 Lugano

Siège
Via Maggio 1, CH-6900 Lugano

Direct Banking
Tél. +41 58 855 00 60

Call Center / Free Call
00800 800 767 76

contact@bps-suisse.ch / esg@bps-suisse.ch
www.bps-suisse.ch

 **BPS** (SUISSE)

Votre Banque,
vos valeurs